

PRENONS UNE NOUVELLE VOIE... ... POUR NOS VACANCES!

Dans le domaine des vacances, les activités sociales doivent nous permettre de bénéficier d'offres répondant à nos attentes. Il faut donc que les offres proposées répondent aux besoins de tous.

Seuls 30 % d'entre nous profitent des vacances proposées par la CCAS !

Si certains d'entre nous n'en profitent pas par choix, nous sommes nombreux à ne pas nous retrouver dans les propositions faites par la CCAS. Le système d'affectation, les prix et catégories proposés sont incompris pour bon nombre d'entre nous.

FO revendique des améliorations et des propositions innovantes afin que tous, nous puissions bénéficier pleinement de notre salaire différé en termes de vacances telles que :

UN ASPECT FINANCIER À PRENDRE EN COMPTE

Des **chèques vacances** doivent venir compléter l'offre de la CCAS. Ces chèques pourront également participer aux frais parfois très coûteux pour se rendre sur le lieu de villégiature.

Une **épargne vacances abondée à 50 %** doit être mise en place afin que nous puissions financer un projet de vacances.

Affectés ou pas, nous devons bénéficier de la contribution statutaire pour nos vacances !

LE DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS OU CONVENTIONS

La **diversification de l'offre** doit être plus importante pour permettre au plus grand nombre de partir dans un lieu et une structure qui leur conviendront.

Les choix des partenariats ou conventions doivent être réalisés selon des critères précis et dans l'objectif de répondre à nos attentes.

Dans le cadre de ces partenariats, **nous devons bénéficier des mêmes options de confort que les autres vacanciers** (climatisation, TV, appareils électroménagers, forfait ménage...).

L'AMÉLIORATION DE LA GESTION ET L'OPTIMISATION DU PARC IMMOBILIER

Il est temps de mettre un terme à l'amateurisme en vigueur depuis des années au sein de la CCAS. Nous avons constaté ces dernières années une dégradation de la gestion des centres de vacances CCAS et cela est inadmissible.

Il faut impérativement que les choses évoluent notamment dans le cadre d'une modernisation de ces centres permettant de fait de répondre à nos choix. Par exemple, le choix appartient aux vacanciers d'utiliser ou non le Wi-Fi, la TV, le refus de la CCAS de cet aspect est une imposition dogmatique d'un autre temps !



L'ACCESSIBILITÉ, UNE CONDITION INCONTOURNABLE

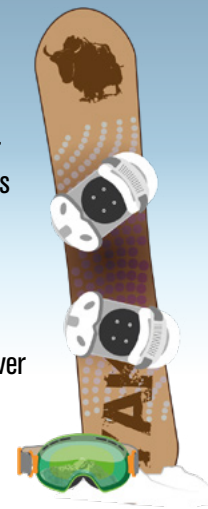
La CCAS doit être proactive dans les propositions concernant les **logements pour personnes à mobilité réduite**. Il est inconcevable que les personnes en situation de handicap ne puissent bénéficier de vacances alors que certains de ces logements ne présentent pas un taux d'occupation élevé.

L'ACCUEIL DES ANIMAUX DOMESTIQUES

Cela peut paraître anecdotique, mais nombre d'entre nous ont un animal de compagnie et cela ne doit pas nous priver de pouvoir bénéficier des centres de vacances. Il faut développer cette possibilité sous couvert d'une réglementation interne comme proposée par beaucoup de professionnels du tourisme.

LES VACANCES JEUNES, DONNONS L'ENVIE !

Il faut dynamiser les offres de vacances pour les jeunes et les écouter pour répondre à leurs besoins. Les séjours à l'étranger doivent être reconduits, car cela répond à une attente forte de leur part. Il faut également assurer une affectation pour la dernière colo des jeunes de 17 ans sur la destination choisie. Et dans un même temps ; donner envie aux Primo partants, en leur offrant la possibilité de partir avec un copain « hors IEG ».



Dans le domaine des vacances, les Activités Sociales doivent permettre aux salariés et aux retraités de bénéficier d'offres et de solutions pour leurs vacances dignes d'un secteur tel que celui des Industries Electriques et Gazières.

C'est possible et il est urgent de faire le choix d'une autre voie.

